

SYNDICAT MIXTE ARDECHE DROME NUMERIQUE (A.D.N)

COMITE SYNDICAL DU 07 MARS 2018

ORDRE DU JOUR

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité syndical du 25 janvier 2018.
3. Vote du compte de gestion 2017.
4. Approbation du compte administratif 2017.
5. Affectation des résultats.
6. Vote du budget primitif (BP2018) et mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour l'exercice 2018.
7. Autorisation de programme et ajustements des crédits de paiement.
8. La stratégie d'inclusion numérique du Syndicat ADN et définition d'un nouveau règlement d'aide.
9. Actions de dynamisation commerciale d'ADTIM : opération promotionnelle « Option + ».
10. Informations réglementaires et questions diverses.

COMPTE RENDU

L'an deux mille dix-huit, le sept mars à 18 heures, le Comité syndical du Syndicat mixte Ardèche Drôme Numérique, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de ROCHEMAURE (07400), sous la présidence de Madame Nathalie HELMER.

MEMBRES PRESENTS : Christine MALFOY, Maurice WEISS, Nathalie HELMER, Luc CHAMBONNET, Franck SOULIGNAC, Sandrine GENEST, Olivier AMRANE, Mounir AARAB, Pierrette GARY, Alain THOMAS, Daniel TESTON, Christian LECERF, Jean-Paul ROUX, Claude BRUN, Claude BELLE, Jean-Yvon MAUDUIT, Philippe LEDER, Max TOURVIEILHE, Patrick ESPIE, Jean-François COUETTE, Denis BENOIT, Olivier DUHOO, Yves ARMAND, Alain MAHEY, André VERMOREL, Michel PIALET.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES (POUVOIR DONNE): Fabrice LARUE a donné pouvoir à Yves ARMAND, Daniel FERNANDEZ a donné pouvoir à Nathalie HELMER.

MEMBRES ABSENTS EXCUSES : Hervé SAULIGNAC, Pierre MAISONNAT, Jacques LADEGAILLERIE, Juliette JARRY, Jean-Marc BOUVIER, Aurélien FERLAY, Elios-Bernard GINE, Sébastien BERNARD, Jean-Marie FOUTRY, Johan DELEUZE, Barnabé LOUCHE.

Secrétaire de séance : Christian LECERF

EN EXERCICE : 39 PRESENTS OU REPRESENTES : 28 (80 voix) VOTANTS : 28

Ayant constaté que le quorum était atteint, la Présidente ouvre la séance à 18 : 10

1. Désignation d'un secrétaire de séance.

Sur proposition de Madame la Présidente, Monsieur Christian LECERF est désigné secrétaire de séance. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

2. Approbation du compte rendu de la réunion du Comité syndical du 25 janvier 2018.

S'estimant parfaitement informé de la gestion du Syndicat, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

3. Vote du compte de gestion 2017.

Le compte de gestion 2017 est adopté à l'unanimité des voix.

4. Approbation du compte administratif 2017.

Le compte administratif est adopté à l'unanimité des voix, moins les voix de Madame la Présidente qui ne peut prendre part au vote en considération de l'article L 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales et qui donc assiste au débat mais quitte la salle au moment du vote.

5. Affectation des résultats.

L'affectation des résultats est approuvée à l'unanimité des voix.

6. Vote du budget primitif (BP2018) et mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) pour l'exercice 2018.

La mise à jour du Plan Pluriannuel d'Investissement et le Budget Primitif pour l'exercice 2018 sont adoptés à l'unanimité des voix, ainsi que les conséquences sur le conventionnement avec les EPCI sur la phase volume.

7. Autorisation de programme et ajustements des crédits de paiement.

L'autorisation de programme et les ajustements des crédits de paiement sont approuvés à l'unanimité des voix.

8. La stratégie d'inclusion numérique du Syndicat ADN et définition d'un nouveau règlement d'aide.

La stratégie d'inclusion numérique et la définition du nouveau règlement d'aide sont adoptés à l'unanimité des voix en fonction des critères évoqués.

9. Actions de dynamisation commerciale d'ADTIM : opération promotionnelle « Option + ».

Les membres du Comité syndical, à l'unanimité des voix autorisent ADTIM à mettre en place ce programme de dynamisation commerciale.

* * *

Il est procédé aux questions diverses et notamment :

- ◆ *Pour une communication efficace autour du réseau public ADN : proposition d'une Charte de communication,*
- ◆ *Information au Comité syndical des marchés signés par la Présidente et des délibérations prises par le Bureau Exécutif,*
- ◆ *Lecture du courrier d'Annonay Rhône Agglo par le délégué ADN, Monsieur Alain THOMAS.*

En l'absence de nouvelles questions diverses, la Présidente lève la séance à 19 : 18 et invite les membres du Comité à partager un verre de l'amitié.

Le Secrétaire : Monsieur Christian LECERF

La Présidente : Madame Nathalie HELMER